

# *Dernier Rappel*

Il est porté à la connaissance de l'ensemble des clubs anciens et nouveaux que le dernier délai de dépôt des dossiers d'engagement pour la saison sportive 2023/2024 est fixé par la Fédération Algérienne de Football (Dispositions Réglementaires Relatives Football Amateur 2023/2024) au **samedi 30 septembre 2023**.

Passé ce délai, aucun dossier ne sera accepté.